



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

allocations et ressources

Question écrite n° 69095

Texte de la question

Mme Edith Gueugneau attire l'attention de M. le secrétaire d'État, auprès du Premier ministre, chargé de la réforme de l'État et de la simplification, sur les simplifications administratives à mettre en œuvre dans les démarches qui sont celles des personnes en situation de handicap. En effet, même lorsque le handicap n'est pas évolutif, les maisons départementales des personnes handicapées demandent bien souvent de remplir des dossiers afin de renouveler par exemples les prestations de compensation du handicap (PCH) avec des délais de traitement par les conseils généraux qui sont parfois très problématiques. Aussi, elle lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures qu'il entend prendre pour engager un chantier de simplification bien nécessaire dans ce domaine.

Données clés

Auteur : [Mme Edith Gueugneau](#)

Circonscription : Saône-et-Loire (2^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 69095

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : Réforme de l'État et simplification

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 novembre 2014](#), page 9626

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)